

# BLACKROCK®

INVESTING FOR A NEW WORLD™

**BlackRock, c'est quoi ?** BlackRock est le 1er gestionnaire d'actifs financiers au monde. Il gère plus de 6.000 Milliards € de placements surtout sous forme de fonds de pension : C'est 2,5 fois le PIB français.

BlackRock dispose de droits de vote dans les conseils d'administration de 17 000 des plus grosses sociétés du monde. Sa filiale française est dirigée par J.F. Cirelli, ancien PDG de GDF et ancien directeur-adjoint de

cabinet du 1er Ministre J.P. Raffarin, chargé de la réforme des retraites de 2003... J.F. Cirelli vient d'être promu Officier de la Légion d'Honneur!

## Les retraites à points ne servent que la finance

**Le projet de retraite à points s'inscrit dans une stratégie globale destinée à renforcer progressivement les retraites par capitalisation au détriment du système par répartition.**

**Acte I : Loi PACTE.** Votée en avril 2019. Elle met en place plusieurs mesures pour favoriser les retraites par capitalisation, notamment par la création d'un PER (Plan Epargne-Retraite) et un allègement fiscal sur les cotisations des retraites par capitalisation. Coût pour le budget de l'Etat : 1 à 2 Milliards €. Principaux bénéficiaires : les personnes ayant de hauts revenus.

**Acte II : Projet de réforme des retraites Delevoye.** Instauration d'un système par points plus individualiste et qui entraîne mécaniquement une baisse globale des pensions publiques par répartition. Cela inciterait ceux qui en auraient les moyens à se tourner vers les systèmes de retraite complémentaire et surtout vers les retraites par capitalisation à travers des fonds de pension.

**Acte III : La retraite par capitalisation.** C'est là que de puissants groupes financiers interviennent, au premier rang desquels on trouve BlackRock, mais aussi la BNP-Paribas, Axa. Ceux-ci voudraient mettre la main sur l'épargne des français et développer les fonds de pension en France. BlackRock a émis récemment 14 recommandations destinées au gouvernement afin de « réussir la réforme de l'épargne retraite ». Par exemple, il préconise de rendre obligatoire une épargne-retraite privée avec un taux de cotisation qui augmenterait automatiquement avec les revenus, de substituer la mutuelle obligatoire à l'assurance-maladie.



### L'ARNAQUE DES COTISATIONS DES HAUTS SALAIRES

Une des mesures du projet de réforme prévoit que **les salaires au-delà de 10 000 € par mois ne cotiseront (presque) plus au régime général**. Cela entraînera un manque à gagner d'environ 4,5 Milliards € par an à la caisse de retraite, alors que le déficit actuel est de 3,5 Milliards € !

Mais celle-ci devra continuer à payer pour les cadres supérieurs déjà retraités alors que les hauts salaires actifs ne cotiseront plus autant. Les moins riches (tout le monde) financeront donc les retraités les plus riches.

**Les principaux bénéficiaires seront les grandes entreprises.** Elles devraient gagner 43 Milliards € d'ici à 2040. Pas mal comme cadeau !

Bien sur les salariés concernés seront incités à mieux préparer leurs vieux jours en passant par des systèmes de retraites privées par capitalisation, grâce aux allègements fiscaux prévus par la loi PACTE ou aux mesures préconisées par BlackRock.

**Dans le système des retraites par capitalisation, les cotisations sont placées, via des fonds de pension, en bourse ou dans d'autres produits financiers.** Ce sont donc des investissements risqués qui peuvent disparaître en cas de krach boursier. Plus de fonds de pension, c'est plus de pouvoir pour les financiers qui exigeront des dividendes toujours plus élevés !

## BlackRock, AXA, BNP pas touche à nos retraites !

ATTAC Bourg-en-Bresse : <http://local.attac.org/ain> (Le site est mis à jour quasi-quotidiennement)

Pour recevoir la lettre hebdomadaire **Bourg attac Infos**, ou correspondre avec Attac Bourg-en-Bresse, envoyez un message à [bourg.en.bresse@attac.org](mailto:bourg.en.bresse@attac.org) ATTAC-France <https://france.attac.org/>